



## CCAS de la Ville de Saint Pair sur Mer



### SOUTIEN AUX UKRAINIENS

Des représentants élus et associatifs du territoire lancent deux appels aux dons pour venir en aide au peuple ukrainien :

1) Au profit des Ukrainiens via le Comité International de la Croix Rouge (CICR), onglet « crise en Ukraine » :

<https://www.icrc.org/fr/don/crise-en-ukraine-0>

Le CICR intervient sur les zones de conflits armés et oeuvre en faveur du maintien des infrastructures hospitalières, d'eau potable ou électriques.

Un chèque peut également être libellé à l'ordre du CICR/Ukraine et adressé à :  
La Croix Rouge Française, 41 rue Saint-Paul, Forum Jules Ferry 50400 Granville

2) Au profit des réfugiés ukrainiens de la Ville de SIRET en Roumanie, ville jumelée avec Granville dans le cadre de l'association granvillaise Granville Partenaire Européen (GPE) - Douzelage :

Les chèques libellés à l'ordre de Granville Partenaire Européen - Ukraine sont à déposer en Mairie de St-Pair, service CCAS.

Ils peuvent également être déposés dans les mairies des communes membres de Granville Terre et Mer, au CCAS de Granville et à l'Agora, à l'attention de Granville Partenaire Européen. Les dons seront ensuite transférés à l'attention de l'association roumaine chargée de collecter les fonds : Asociatia Ortodoxa Sfintii imparati Constanti si Elena.

Contact pour tous renseignements complémentaires :

CCAS de la Ville de Saint-Pair-sur-Mer : [ccas@saintpairsurmer.fr](mailto:ccas@saintpairsurmer.fr) / 02.33.50.22.87

P/O M. Lebasle, Vice-Présidente du CCAS

Le 1<sup>er</sup> mars 2022

Annaïg LE JOSSIC  
Maire,  
Présidente du CCAS

